



WEST AFRICAN HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE
ORGANIZAÇÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(Services de Consultant Individuel)

Référence No ICS/ DPHR-WAHO/2023/076

INTITULÉ : Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration d'un plan stratégique régional sur les hépatites virales

L'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) est l'institution spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en charge des questions de santé. Le siège de l'OOAS se trouve à Bobo-Dioulasso au Burkina Faso. La mission assignée à l'OOAS est d'offrir le niveau le plus élevé en matière de prestations de soins de santé aux populations de la sous-région sur la base de l'harmonisation des politiques des Etats membres, de la mise en commun des ressources et de la coopération entre les Etats membres et les pays tiers en vue de trouver collectivement et stratégiquement des solutions aux problèmes de santé de la sous-région.

Selon l'Organisation Mondiale de la santé (OMS), la région de la CEDEAO porte le fardeau le plus lourd de l'hépatite virale en Afrique subsaharienne, abritant dix des 19 pays africains où la prévalence de l'endémicité du virus de l'hépatite B (VHB) est élevée, à savoir 8 % ou plus en 2021. Les 15 États membres de la CEDEAO ont tous une prévalence élevée de l'hépatite C (VHC) de 1 % ou plus. Le nombre de nouvelles infections par le VHB en Afrique de l'Ouest devrait atteindre 650 000 en 2030, tandis que le nombre de décès dus au VHB continuera d'augmenter pendant des décennies, en l'absence d'interventions majeures.

La réponse régionale au fardeau de l'hépatite virale a été faible. Seuls huit Etats membres de la CEDEAO disposent de plans stratégiques nationaux de lutte contre l'hépatite, de directives de dépistage et de traitement ; huit Etats membres ont atteint l'objectif mondial d'une couverture vaccinale contre le VHB >90% et sept Etats membres ont mis en œuvre une stratégie de vaccination contre le VHB à la naissance ; de nombreux pays n'ont pas formulé de plans stratégiques nationaux de lutte contre l'hépatite ; les plans nationaux ne sont pas suffisamment financés ; le cadre réglementaire pour la prévention de l'hépatite virale est insuffisant. En plus, l'insuffisance ou absence de mécanisme de financement des programmes nationaux de lutte contre les hépatites.

Les États membres ont été invités à établir ou à renforcer un programme intégré d'élimination de l'hépatite virale soutenu par des politiques pertinentes, un soutien juridique et des plans stratégiques ; développer un système national d'information sanitaire sur les hépatites virales ; accorder des subventions pour le diagnostic et le traitement ; et d'intégrer la prise en charge des hépatites virales B&C dans les mécanismes d'assurance maladie disponibles dans les pays ;

Afin de définir les interventions prioritaires pour l'élimination des hépatites virales B et C, l'OOAS souhaite développer un plan stratégique régional.

A cet effet, l'OOAS envisage de recruter un consultant individuel pour l'élaboration d'un plan stratégique 2024-2030 pour l'élimination des hépatites virales dans l'espace CEDEAO.

Objectif principal de la mission

La mission vise à élaborer un plan stratégique 2024-2030 pour l'élimination des hépatites virales dans l'espace CEDEAO.

Le plan stratégique aura une perspective régionale et ne sera donc pas une compilation des plans stratégiques nationaux. L'accent sera mis sur les actions régionales qui contribueront à l'élimination de l'hépatite virale dans la région.

Missions, rôles et responsabilités du consultant



**WEST AFRICAN HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE
ORGANIZAÇÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE**

- Analyser la situation épidémiologique, les progrès réalisés et les lacunes de la réponse. L'analyse de la situation doit permettre d'identifier jusqu'à cinq axes stratégiques pour le plan stratégique, qui doivent être cohérents avec les stratégies mondiales du secteur de la santé sur le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles (SMSS) pour la période 2022-2030.
- Evaluer les performances de la cascade de soins, la couverture et la demande de services essentiels, les déterminants socioculturels dominants.
- Evaluer les aspects programmatiques et les systèmes de santé, y compris les plans, le cadre réglementaire, le financement, la gouvernance, les systèmes d'information sanitaire et les systèmes liés à l'infrastructure ;

Livrables

A l'issue des tâches, le Consultant soumet à l'OOAS :

- Un rapport de démarrage
- Un rapport d'analyse de situation comprenant une bibliographie des documents consultés ;
- Un rapport de mission des visites sur le terrain, y compris les outils de collecte de données ;
- Des présentations faites à diverses parties prenantes
- Un plan régional chiffré de lutte contre les hépatites 2024-2030
- Un tableau de bord régional pour suivre les performances des pays en matière d'élimination de l'hépatite virale

Qualifications, expérience et compétences requises :

Formation

- **Être titulaire d'au moins une maîtrise d'une université reconnue** en santé publique, épidémiologie, virologie ou dans un domaine connexe (critère éliminatoire). Une qualification en médecine sera un avantage.

Expérience

- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la conception, l'élaboration, le suivi et l'évaluation de politiques, de plans stratégiques et de programmes de lutte contre les hépatites virales ou les programmes de santé connexes ; 3 ans d'expérience ou plus dans la région ouest africaine ou au niveau international seront un avantage supplémentaire ;
- La priorité sera donnée à ceux qui ont une expérience spécifique dans l'élaboration de plans de lutte contre l'hépatite virale ;
- Connaissance et compréhension approfondie du contexte sociopolitique et économique actuel en relation avec les hépatites virales et d'autres problèmes de santé connexes dans la région de l'Afrique de l'Ouest ;
- Bonne compréhension de l'épidémiologie, de la prévention, de la gestion et du contrôle des hépatites virales ;
- Compétences avérées en communication orale et écrite, y compris la capacité d'examiner et d'élaborer des lignes directrices politiques, des notes conceptuelles/propositions et rapports axés sur les hépatites virales, ainsi que d'autres articles scientifiques publiables ;
- Aptitude à travailler dans un environnement multinational et avec divers partenaires aux niveaux national, régional et mondial ;
- Apte à travailler dans un contexte de défis sécuritaire ;



**WEST AFRICAN HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE
ORGANIZAÇÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE**

- Bonnes compétences en gestion du temps, y compris la capacité à respecter les délais et à travailler sous pression avec un haut degré d'autonomie ;
- Maîtrise dans l'utilisation des technologies de l'information ;

Langues

Maîtrise d'au moins une des trois langues de la CEDEAO (anglais, français ou portugais) et capacité à travailler dans au moins une des deux autres langues.

Éligibilité, procédures de sélection et dossier à fournir

L'OOAS invite maintenant les personnes éligibles, qualifiées à manifester leur intérêt à fournir les services.

Le consultant individuel souhaité sera sélectionné conformément aux procédures de sélection de consultants individuels énoncées dans le code des marchés de la CEDEAO, révisé en septembre 2021. A l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt, le candidat classé premier sera invité à négocier un contrat avec l'OOAS.

Le dossier de candidature doit fournir des informations indiquant que le ou la consultant(e) a les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les services. Il est composé de : **(i)** lettre de manifestation d'intérêt indiquant clairement le poste ; **(ii)** un Curriculum Vitae récent, daté, signé et faisant ressortir les diplômes, formations, expériences y compris le nom des projets/employeurs, compétences et aptitudes du candidat pour la mission, et **(iii)** Copies des diplômes, attestations ou certificats de travail ou de services fait.

NB : Seules les diplômes et expériences prouvées seront considérés lors de l'évaluation.

Critères d'évaluation des manifestations d'intérêt :

No.	Critères d'évaluation	Score maximum
I	Qualifications générales	10
a	Diplôme - Au moins un master d'une université reconnue en santé publique, épidémiologie, virologie ou dans un domaine connexe : 7 points	7
b	- Doctorat, DSc ou DrPH : 2 points supplémentaires ou - Une qualification médicale sera un avantage (pas de points supplémentaires avec un doctorat) : 3 points	3
II	Expérience générale	20
	- Au moins 5 ans d'expérience dans la conception, l'élaboration, le suivi et l'évaluation de politiques, de plans stratégiques et de programmes de lutte contre l'hépatite virale ou de programmes de santé connexes : 15 points - Une expérience de 3 ans ou plus dans la région de l'Afrique de l'Ouest ou au niveau international sera un avantage supplémentaire : 5 points	
III	Expérience spécifique	70
a	Expérience spécifique dans l'élaboration de plans de lutte contre l'hépatite virale - 15 points par pays (maximum de 2 pays) : 30 points ou - 50 points par plan régional (par exemple, CEDEAO, UEMOA, ECSA-HC, etc.).	50
b	Compétences avérées en matière de communication orale et écrite, y compris la capacité de revoir et d'élaborer des orientations politiques, des notes conceptuelles/propositions et des rapports axés sur l'hépatite virale, ainsi que d'autres articles scientifiques publiables.	5



**WEST AFRICAN HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE
ORGANIZAÇÃO OESTE AFRICANA DA SAÚDE**

No.	Critères d'évaluation	Score maximum
c	Bonne compréhension de l'épidémiologie, de la prévention, de la gestion et du contrôle des hépatites virales dans le contexte sociopolitique et économique de la région de l'Afrique de l'Ouest.	5
d	Bonnes connaissances informatiques : Applications MS Office (Word, Excel, PowerPoint, Access), MS project ; logiciels statistiques	5
e	Langues Maîtrise de l'une des trois langues de la CEDEAO et capacité à travailler dans au moins une autre langue : 5 points	5
	Total	100

En cas d'égalité de scores, le consultant ayant plus d'expériences pertinentes sera privilégié pour le poste.

Durée, lieu d'affectation et nature de la fonction

Un consultant individuel sera recruté pour mener la mission pendant 30 jours ouvrables maximum étalés sur 2 mois.

Informations, date limite et adresse pour la soumission des candidatures

De plus amples informations peuvent être obtenues pendant les heures de travail du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00 à l'adresse : procurement@diffusion.wahooas.org avec en copie : wbosu@wahooas.org.

Le présent avis sera publié sur le site de l'OOAS (<https://data.wahooas.org/tenders/tenders/list>), celui de la CEDEAO, par les points focaux de l'OOAS dans chacun des 15 pays (sites des ministères en charge de la Santé).

Les personnes intéressées peuvent accéder aux termes de référence et à l'avis à manifestation d'intérêt sur le site Internet de l'OOAS à l'adresse suivante : <https://data.wahooas.org/tenders/tenders/list>

Les consultants individuels intéressés et qualifiés doivent exprimer leur intérêt en soumettant leur dossier comprenant (lettre de manifestation, CV détaillé et les preuves de diplôme et d'expérience) à l'adresse : <https://data.wahooas.org/tenders/tenders/list>

La date limite de réception des manifestations d'intérêt est le **24 octobre 2023 à 12h00 GMT**.

L'OOAS ne sera pas responsable des coûts ou dépenses encourus par le consultant individuel dans le cadre de la préparation ou de la remise de la manifestation d'intérêt.

Dr Melchior Athanase J.C. AISSI
Directeur Général